sion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'Ottawa soit désavantagée par ce qui se fait à Hull. A mon sens, il y a un grand déséquilibre entre les deux villes. Nous voulons développer Ottawa le plus possible tout en nous intéressant à Hull.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRI-MINELS-L'INCLUSION DU YUKON ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Comme la plupart des provinces ont adopté une loi pour indemniser les victimes d'actes criminels et étant donné que le ministre a décidé de discuter de la chose avec les procureurs généraux, au mois d'août, voudrait-il rédiger un avant-projet de loi concernant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, qui puisse servir de point de départ pour remédier au même problème dans ces régions?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Ma foi, monsieur l'Orateur, je le ferais volontiers, mais je me demande si, aux termes d'un décret, cette responsabilité ne relève pas déjà du commissaire des Territoires du Nord-Ouest.

LA CONSOMMATION

LA NÉGOCIATION KENNEDY—LE BÉNÉFICE DES PRIX RÉDUITS AU CONSOMMATEUR

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'inspire d'une réponse donnée tout à l'heure par le ministre de la Consommation et des Corporations. Au dire du ministre, toute réduction du prix des denrées importées au pays et attribuable à l'adoption, par notre pays, de réductions prévues à la négociation Kennedy, profitera à tout le monde. Autrement dit, les consommateurs, en bénéficieront. Dirait-il à la Chambre comment on peut effectivement appliquer un régime aussi nouveau et inhabituel? De quelle autorité le gouvernement fédéral peut-il en ordonner ainsi? Les provinces ont-elles été consultées à ce sujet? Sont-elles disposées à collaborer pour permettre aux consommateurs de bénéficier de la chose?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, les mesures annoncées mardi par mon

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expan- collègue le ministre des Finances visent à accroître la concurrence au pays dans le cas de certaines catégories de denrées. Comme je l'ai déjà signalé, je ferai une déclaration plus précise sous peu. Nous voulons être sûrs que cette concurrence joue effectivement. La situation n'est pas tellement différente, à mes yeux, de celle qui régnait lorsque l'ancien ministre des Finances a supprimé la taxe de vente sur les produits pharmaceutiques. Nous avons mis en place le mécanisme nécessaire pour nous assurer que les consommateurs bénéficieraient de toute diminution de la taxe de vente au niveau de la fabrication.

> Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si le gouvernement a l'intention de présenter une mesure législative pour stipuler qu'on prendra des sanctions contre les importateurs de denrées au Canada, particuliers ou compagnies, qui ne font pas bénéficier les consommateurs des baisses de prix attribuables à la suppression des droits tarifaires?

> L'hon. M. Basford: J'en dirai davantage làdessus plus tard, monsieur l'Orateur. La présentation d'une mesure législative dépendra des initiatives que prendra le secteur privé.

> Le très hon. M. Diefenbaker: Le gouvernement n'a pas le pouvoir voulu pour cela.

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ANNULATION OU LA REMISE DE PROJETS À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION D'OTTAWA

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. A-t-on supprimé ou remis à plus tard certains projets de travaux publics à l'extérieur de la région d'Ottawa, mais prévus dans les premières prévisions budgétaires pour 1969-1970? Si oui, le ministre peut-il nous dire lesquels?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, on est en train de réviser tous les projets du ministère et je ne suis pas prêt à dire aujourd'hui par quoi nous commencerons ou finirons.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Les députés peuvent-ils donc en conclure que le gouvernement songe de fait à supprimer ou à remettre à plus tard certains projets de travaux publics?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question, ainsi formulée, est litigieuse.